

Lycée François Mauriac

1, rue Henri Dunant
33 100 Bordeaux
Téléphone : 05 56 38 52 82
Mail : ce.0330027a@ac-bordeaux.fr

Académie de Bordeaux
2019-2020

Comment l'égalité entre les femmes et les hommes progresse-t-elle dans l'Union européenne ?

Les élèves de la seconde 2

ABEY Chelsy
AYAD Mehdi
BENJEMAA Amine
BEX Raphaëlle
BRUNEAU Théo
CHAPELLE Coline
CHAPIRON Chloé
CORREIA Hugo
DA SILVA Luna
DELORD Sam
DESCENDIER Enéa
DORDIGUE Léa
DUBAU Maël
DUFOUR Marie
ELGMILI Bilal
FAUVEL Nathan
FILLON Anaëlle



GANNA Massilya
GARNIER Emma
GIL CARCIA Clément
GUERIN Arthur
GUEYE Khadija
KASSOUMA Rémy
LEFEVRE Antoine
NEVEU Jules
NOËL Candice
PUAUD-VENNAT Violette
RIOU-BOURGUIGNON Maxence
SABARROS Elouan
SCHOTT Maxime
TANASOIU Théo
THOMAS Margot
TOBELEM Lola
VERGNE Annaëlle
VILLESUZANNE Marine

Les enseignant-e-s : M^{me} BRUNEL, Professeure d'espagnol
M^{me} PELISSIER HERMITTE, Professeure de lettres
M. DUPIN, Professeur d'histoire-géographie
M. MILLET, Professeur de sciences économiques et sociales

INTRODUCTION

Nous travaillons tout au long de cette année de seconde sur la devise de la République française : «Liberté, égalité, fraternité». Elle est inscrite sur de nombreux bâtiments publics, sur notre lycée, mais nous nous sommes demandé si ces valeurs étaient respectées de la même manière pour les hommes et pour les femmes, en France, mais aussi dans les autres pays de l'Union européenne.

Un article publié sur le site <https://www.scienceshumaines.com> annonçait avec beaucoup d'optimisme en 2009 : « Sur 115 pays étudiés plus de 80 % affichent depuis 2006 des progrès dans le traitement qu'ils accordent aux femmes. Plus précisément, dans les domaines de l'éducation et de la santé, les inégalités hommes/femmes ont aujourd'hui quasiment disparu de la surface du globe. » Qu'en est-il vraiment dans les états membres de l'Union européenne ? Comment l'égalité entre les femmes et les hommes progresse-t-elle dans l'Union Européenne ? C'est le thème du concours des Olympes de la Parole sur lequel nous travaillons depuis notre rentrée en seconde en septembre.

I/ La dénonciation du sexisme

Définition de quelques mots-clés :

Egalité : Absence de toute discrimination entre les êtres humains, sur le plan de leurs droits, quel que soit le sexe biologique ou social, l'orientation sexuelle, et quelles que soient les différences entre les personnes.

Équité : Sentiment de justice naturelle et spontanée, fondée sur la reconnaissance des droits de chacun, sans qu'elle soit nécessairement inspirée par les lois en vigueur.

Parité : Égalité de représentation des hommes et des femmes.

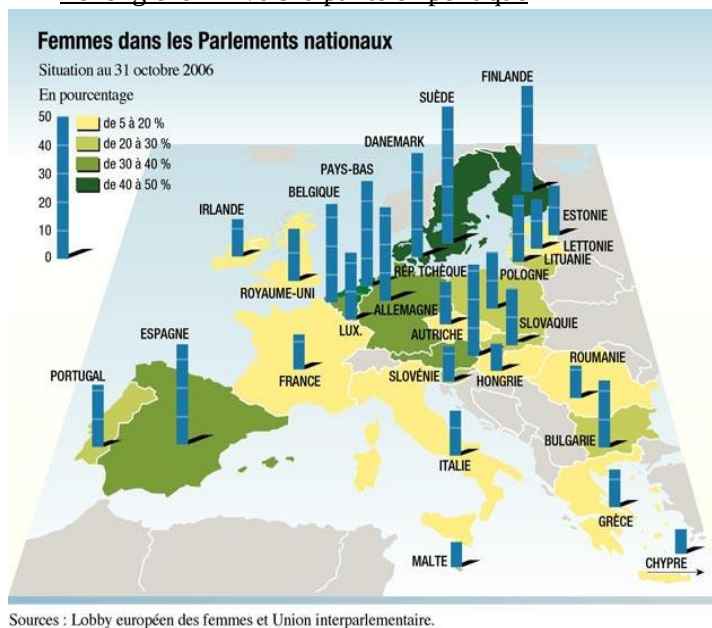
Féminisme : Mouvement social qui a pour objet l'émancipation de la femme, l'extension de ses droits en vue d'égaliser son statut avec celui de l'homme.

Naissance du Mouvement de Libération de la Femme (MLF) le 26 août 1970



Un policier tente de refouler une dizaine de femmes qui participent le 26 août 1970 sur la place de l'Etoile à Paris
Crédits : AFP

Le long chemin vers la parité en politique



Intervention au lycée de l'Université Populaire de Bordeaux (UPB) :

Le 20 septembre, deux intervenants de l'Université Populaire de Bordeaux ont animé des ateliers sur le sexisme pour nous aider à nous exprimer et à réfléchir sur le sexisme. Ils nous ont proposé plusieurs activités :

- D'abord des jeux de présentations, pour briser la glace et libérer la parole : on devait se présenter, répondre à des questions, raconter une anecdote sur son prénom ...
- Le débat mouvant : l'animateur posait des questions clivantes sur le sexisme et les inégalités, et nous devions à chaque fois nous déplacer d'un côté ou l'autre de la salle selon que nous étions d'accord ou pas. Nous nous sommes rendus compte que sur ce sujet, il n'est pas toujours facile de nous positionner et nous avons changé plusieurs fois de côté en fonction des arguments des uns et des autres.

- Les témoignages croisés : on a dû raconter par petits groupes de trois une expérience d'inégalité de genre que nous avons vécue ou dont nous avons été témoins.

Les thèmes que nous avons abordés lors de ces ateliers et que nous avons utilisés dans la pièce de théâtre sous forme de témoignages :

Liberté de sortir le soir	Choix des métiers, orientation.
Harcèlement de rue	Choix des activités, des loisirs
Tenue vestimentaire	Féminicides
Vie amoureuse	Différences de salaire
Pression sur l'importance de la virginité	Maquillage, mode

L'UPB nous a aussi projeté ce film de Marine Spaak qui explique la mécanique sexiste :

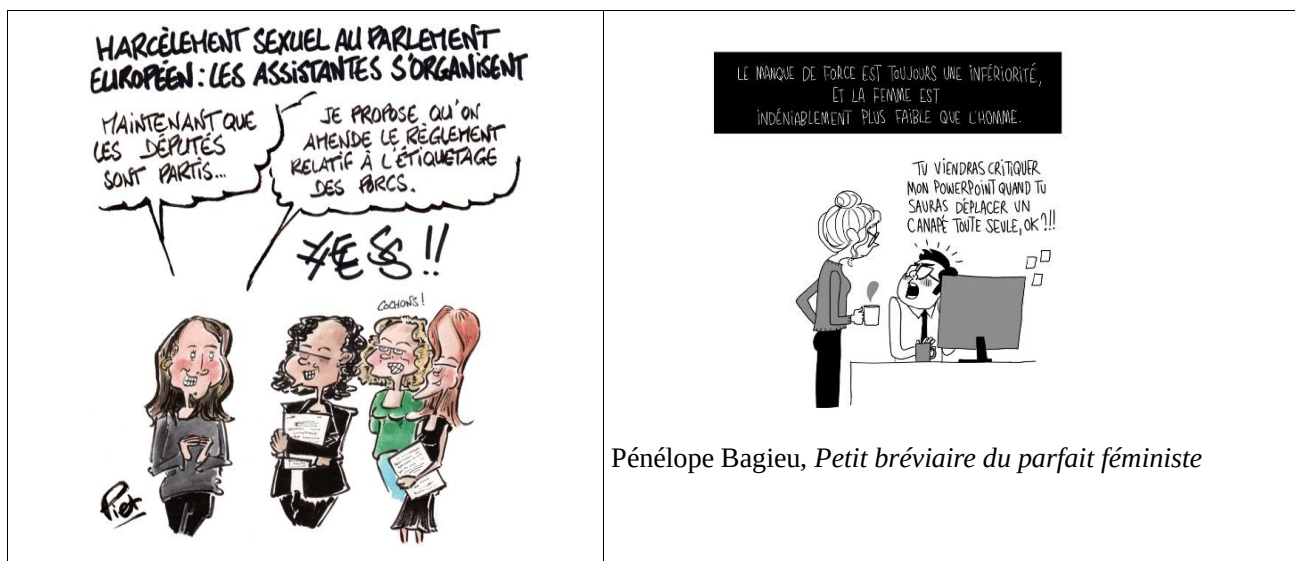
Lien de la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=1Qo5Au5if0Y>

« Beaucoup de personnes ne se considèrent pas sexistes mais comment expliquer dans ce cas l'écart des salaires, les violences conjugales, le harcèlement de rue etc... ? Comment une population anti-sexiste peut-elle sans le faire exprès alimenter un système inégalitaire ? Tout s'explique avec un paradoxe : la mécanique sexiste. » (extrait du film)

La première étape de la mécanique sexiste est **la focalisation** : on choisit un critère et on en fait quelque chose qui définit une partie de la population. Ex : *Les femmes ne sont plus « des personnes » mais sont qualifiées de « femmes » ou « la femme »*. La deuxième étape est la **différenciation** : les femmes sont décrites comme très différentes des hommes non seulement sur le plan physique mais aussi sur le plan mental. Ex : *les femmes aiment la danse et les hommes le foot*. La troisième étape est **la péjoration** : ce qui n'est au départ qu'une différence devient une marque d'infériorité pour le sexisme. Ex : *Les femmes sont moins douées pour conduire ou alors elles ne savent pas se défendre*. Mais ceci peut prendre la forme d'un sexisme plus subtil et bienveillant. Ex : *Les femmes savent mieux faire la cuisine que les hommes ou sont multitâches*. Ceci sert alors de prétexte pour laisser les femmes tout faire à la maison ou dire que les femmes sont plus sensibles. Dans cet état d'esprit, les femmes sont à la fois toutes pareilles entre elles et toutes différentes des hommes, en moins bien qu'eux. La dernière étape est **la légitimation** : on s'appuie sur les trois étapes précédentes pour justifier l'inégalité du système sexiste.

Le système sexiste est regrettable mais presque normal aux yeux de la plupart des gens. C'est le syndrome du « Je ne suis pas sexiste mais ... », ou alors « C'est vrai que les femmes... ».

SEXISME : Attitude discriminatoire adoptée à l'encontre du sexe opposé (principalement par les hommes qui s'attribuent le meilleur rôle dans le couple et la société, aux dépens des femmes.



Pénélope Bagieu, *Petit bréviaire du parfait féministe*

II/ La dénonciation des stéréotypes genrés

Qu'est-ce qu'un stéréotype ? « Un stéréotype est une idée ou image populaire et caricaturale que l'on se fait d'une personne ou d'un groupe, en se basant sur une simplification abusive de traits de caractère réels ou supposés. »

Ex : Les garçons aiment le foot et les filles aiment la danse.



- La représentation des femmes dans les musées :



Ingres, « La grande odalisque » (1814)



Affiche des Guerrilla Girls (1989)

Nous avons étudié ce tableau de Dominique Ingres et son détournement par les Guerrilla Girls dans cette affiche placardée sur les bus de New York en 1989. L'animal du gorille a été choisi par ce groupe d'artistes féministes en référence à King-Kong. Le cri du gorille est le symbole de leur lutte contre le sexisme : « *Est-ce-que les femmes doivent être nues pour rentrer au Metropolitan Museum ? Moins de 5% des artistes des sections artistiques modernes sont des femmes, mais 85% des nus sont des femmes.* » Dans nos recherches, nous avons en effet constaté que jusqu'à récemment les femmes étaient principalement mises en avant dans les musées dans les tableaux pour leur beauté et leur sensualité, souvent dans leur nudité, mais que peu d'artistes féminines étaient exposées. Nous avons étudié un tableau qui fait exception au XVII^{ème} siècle : Artémisia Gentileschi, *Autoportrait en allégorie de la peinture*.

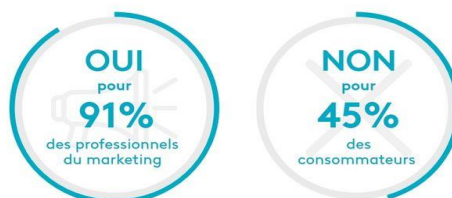
La représentation des femmes dans les publicités : même s'il y a eu des progrès au cours des dernières années, leurs représentations sont encore très stéréotypées : les femmes font les tâches ménagères, s'occupent des enfants, sont habillées avec des tenues très féminines. Il y a peu de personnages de femmes expertes, de femmes puissantes. Il y a en revanche beaucoup de personnages de ménagères, de mères, de femmes-objets ou de femmes fatales dont tout le pouvoir ne tient qu'à leur beauté physique.

Analyse d'une étude parue sur le site de Marketing Professionnel (mars 2019)

<http://www.marketing-professionnel.fr/chiffre/kantar-traitement-representation-femmes-publicite-medias-201903.html>

Ces chiffres montrent qu'il y a un gros décalage entre la vision des gens qui regardent ces publicités et celle de ceux qui les conçoivent.

Les femmes sont-elles représentées de manière positive dans la publicité ?



Extrait de cet article : « En France, les stéréotypes ont la vie dure.

Pour certaines catégories de produits, les professionnels ciblent quasi exclusivement des femmes alors que les décisions d'achats sont de plus en plus partagées sur l'ensemble des catégories. C'est le cas pour 98% des publicités de lessives, d'entretien ou de produits pour bébés. C'est aussi le cas pour 82% des publicités pour des produits d'hygiène et 78% des publicités pour de la nourriture. (...) Les approches de ciblage simplistes de certaines marques ne parviennent pas à reconnaître que la prise de décision dépasse les distinctions de genre dans la plupart des catégories. En France, les femmes sont tout autant décisionnaires que les hommes pour les achats avec une proportion plus élevée que la moyenne de femmes décisionnaires dans l'achat de voiture et d'hommes dans l'achat des courses alimentaires. »

Nous avons cherché à repérer quelques exemples de ces stéréotypes pour mieux les dénoncer :

Rose pour les filles / Bleu pour les garçons	Les femmes parlent trop
Une femme avec des vêtements courts est considérée comme une femme facile	Les femmes sont multitâches
Les hommes ont plus de besoins sexuels	Les hommes sont de meilleurs buveurs
Un homme, ça ne pleure pas.	Les mères doivent s'occuper des enfants et le père doit travailler pour ramener de l'argent
Maman fait la cuisine et le ménage, Papa bricole et tond la pelouse	Le foot, c'est un sport de garçons !

=>Tous ces stéréotypes sexistes rangent dans des cases les personnes d'un genre, les englobent toutes et se disent qu'un genre de personne se doit de faire ci et ça, être comme ci ou comme cela, etc. Et si elles sont hors de ces préjugés, elles sont discriminées.

L'évolution du regard porté sur les femmes en France : l'égalité progresse peu à peu.

Extrait d'un article du Figaro publié le 7 mars 2017 qui commente le dossier de presse publié par l'INSEE: « *Le modèle de la «femme au foyer» reste soutenu par environ une personne sur cinq (22%). Une opinion qui a cependant perdu beaucoup de terrain en dix ans puisque 43 % des Français en 2002 approuvaient l'idée que les femmes devraient, dans l'idéal, rester à la maison pour élever leurs enfants. En outre, l'idée de l'égalité entre les compétences des femmes et des hommes s'est imposée de façon largement majoritaire avec 87 % de personnes qui considèrent que les femmes ont autant l'esprit scientifique que les hommes, 78% pensant de même pour l'esprit mathématique.* »

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/03/07/01016-20170307ARTFIG00140-l-egalite-progresse-entre-les-femmes-et-les-hommes-selon-l-insee.php>

Des Européennes qui excellent dans des domaines sportifs trop longtemps réservés aux hommes :

- La boxeuse française Sarah Ourahmoune, vice-championne olympique de Boxe à Rio
- L'espagnole Ana Carrasco est devenue la première femme à être sacrée championne du monde en moto en 2018
- La navigatrice britannique Ellen MacArthur, les françaises Isabelle Autissier, Maud Fontenoy
- La footballeuse norvégienne Ada Hegerberg qui vient de recevoir le tout premier Ballon d'or féminin
- L'alpiniste française Élisabeth Revol
- Le XV de France féminin réussit le Grand Chelem Tournoi des Six Nations féminin en 2018

III/ Les luttes pour davantage d'égalité dans l'orientation scolaire puis dans le monde du travail

Nous avons vu une mise en scène de la comédie de Molière, *Les Femmes savantes* de Molière, puis travaillé et joué un extrait de cette pièce dans laquelle le père de famille est scandalisé par ces « femmes savantes » :

*Il n'est pas bien honnête, et pour beaucoup de causes,
Qu'une femme étudie et sache tant de choses.
Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants,
Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
Et régler la dépense avec économie,
Doit être son étude et sa philosophie.*

On a heureusement dépassé ces stéréotypes depuis le XVII^e siècle mais il en reste encore aujourd'hui :

Extrait d'un article publié le 27/02/2012 sur le journal en ligne 20 minutes :

Avez-vous été victime de stéréotypes sexistes pendant votre scolarité ?

Sara voudrait être carreleuse. Max veut devenir sage-femme. Réussir leur formation ne sera pas leur seule difficulté. Les deux ados devront faire face aux regards, moqueries, critiques, de leurs camarades de classe et du corps enseignant. A l'école, de la maternelle aux études supérieures, les préjugés sexistes vont bon train. Dans les manuels scolaires, dans le comportement des professeurs, dans les choix d'orientation, la ségrégation entre hommes et femmes est déjà opérationnelle à l'école, « quand on enferme les petits garçons et les petites filles dans des stéréotypes », déclarait l'ancienne ministre de l'éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem. <https://www.20minutes.fr/societe/1011677-20120927-avez-vous-victime-stereotypes-sexistes-pendant-scolaire>

Deux exemples parlants : Campagnes de recrutement de l'Education Nationale (2011) et du CNRS (2014)



En

En comparant des affiches d'une campagne de recrutement de l'Education Nationale, puis du CNRS, nous pouvons voir sur ces images qu'il y a beaucoup de stéréotypes.

Sur la campagne de recrutement de l'Éducation Nationale, nous remarquons que l'homme est très concentré, dans une attitude de travail sur son ordinateur, dans un cadre neutre où le gris domine. Au contraire, la femme apparaît dans une attitude plus détendue, dans un cadre plus chaleureux, elle semble lire tranquillement et non pas travailler. Le slogan associe cette femme au rêve tandis que celui de l'homme est associé à l'ambition. Sur la campagne de recrutement du CNRS en 2014, la femme est très concentrée sur ce qu'elle étudie mais est dans la manipulation, l'expérimentation. L'homme, lui, est plus contemplatif et semble réfléchir face aux étoiles : on l'imagine en train de réfléchir sur l'univers, les étoiles, le big bang. On l'imagine astrophysicien.

Pourtant des Européennes brillent par leurs recherches scientifiques :

- La Française Esther Duflo : Prix Nobel d'économie en 2019
- L'allemande Christiane Nüsslein-Volhard a reçu le prix Nobel de Médecine en 1995 pour ses travaux sur la génétique
- La française Claudie Haigueré : médecin rhumatologue, spationaute, et ministre française : première femme européenne dans l'espace
- La britannique Jane Goodall : primatologue spécialiste des chimpanzés, éthologue et anthropologue
- Françoise Barré-Sinoussi : co-découvreuse du virus du Sida avec Luc Montagnier : prix Nobel de médecine en 2008
- Claire Voisin : médaille d'or du CNRS en 2016, première mathématicienne au collège de France

Les inégalités dans le monde du travail : des femmes plus diplômées mais plus touchées par le chômage.

« Les inégalités entre les hommes et les femmes en Europe ont la vie dure. Dans une publication livrée ce lundi 23 octobre 2017, l'Insee et Eurostat dressent un panorama peu reluisant des disparités existantes sur *"La vie des femmes et des hommes en Europe"*.

Quatre données qui montrent ces inégalités dans l'Union européenne :

- Près d'un tiers des femmes sont à temps partiel
- Un chômage à 8,7% pour les femmes. Dans quatorze États membres, le taux de chômage est plus élevé pour les femmes, dans treize autres plus élevé pour les hommes et égal en Hongrie.
- Seulement un tiers des cadres supérieurs sont des femmes
- Les femmes gagnent 16% de moins que les hommes

Le taux d'emploi des femmes sans enfant s'élève en 2016 à 65 %, contre 73 % pour les hommes.

Avec un enfant, on mesure une augmentation, avec 71 % pour les femmes et 85% pour les hommes. Avec deux enfants, le taux d'emploi reste à 70 % pour les femmes, et monte à 89 % pour les hommes. » (Article de *La Tribune*, octobre 2017)

<https://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/emploi-les-inegalites-femmes-hommes-persistent-en-europe-755191.html>

En France, en équivalent temps plein, les femmes touchent 18,5 % de moins que les hommes, selon l'Insee. La discrimination pure serait d'environ 10 % d'après le ministère du Travail.



Depuis janvier 2018, l'Islande est le premier pays au monde à avoir décrété que les inégalités entre les hommes et les femmes au travail sont illégales : les entreprises du pays doivent obtenir une certification prouvant qu'elles respectent l'égalité salariale entre les sexes.

Exemples de Françaises qui dirigent de grandes entreprises :

- Caroline Parrot, PDG d'Europcar
- Brigitte Marmone, Directrice de La Vie Claire
- Anne Rigail : directrice générale d'Air France
- Isabelle Kocher, à la tête d'Engie, est la seule femme directrice générale du CAC.
- Sophie Bellon chez Sodexo

Des Européennes qui excellent dans le monde des arts et de la culture :

- Marin Alsop : chef d'orchestre de L'Orchestre philharmonique de Vienne en Autriche.
- Aurélie Dupont : Directrice du Ballet de l'Opéra National de Paris.
- La polonaise Olga Tokarczuk : Prix Nobel de littérature en 2018
- Caroline Sonrier, directrice de l'Opéra de Lille
- Ariane Mnouchkine, Irina Brook : metteuses en scène et directrices de théâtre
- L'italienne Barbara Jatta, première femme directrice des musées du Vatican

A Bordeaux, c'est une femme metteur en scène, Catherine Marnas qui dirige le TNBA (Théâtre national de Bordeaux Aquitaine) depuis 2014. Notre classe s'est abonnée à de trois spectacles du TNBA centrés sur des parcours de femmes : *Scelus*, de l'autrice et metteuse en scène Solenn Denis, *Cataract Valley* de la metteuse en scène Marie Rémond, et *Antigone* de Sophocle, dans la mise en scène de l'ukrainienne Lucie Berelowitsch. Nous avons rencontré au lycée la comédienne Julie Teuf qui incarnait le personnage de Yelena dans *Scelus* et nous l'avons interrogée sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes dans le monde du théâtre.

IV/ Les progrès dans l'égalité dans l'exercice de la citoyenneté et du pouvoir politique.

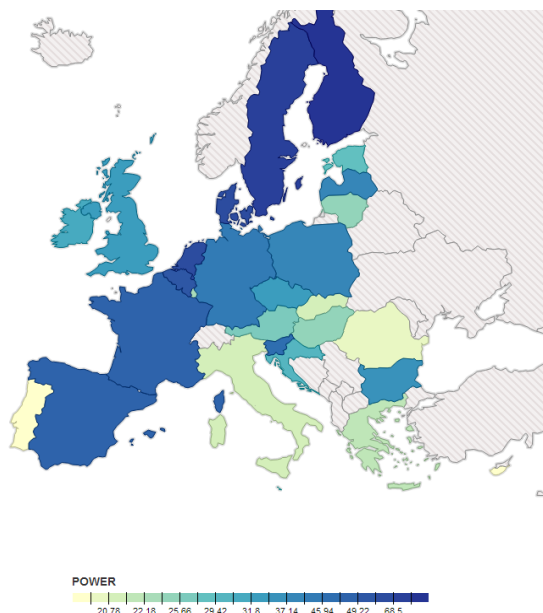
Nous avons étudié un extrait de la comédie d'Aristophane, *L'assemblée des femmes* (392 av JC) et joué sa réécriture moderne par Serge Valletti dans sa pièce *Cauchemar d'homme*. Les Athéniennes, à l'instigation de l'une des leurs, Claratina (Praxagora dans la version d'Aristophane), se rassemblent à l'aube sur l'agora d'Athènes pour participer à l'Assemblée du peuple et prendre à la place des hommes les mesures qui s'imposent pour sauver la cité.

Extrait :

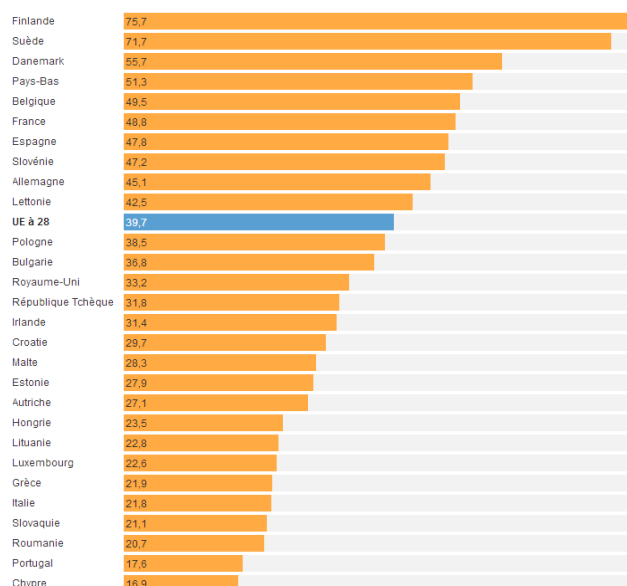
CLARATINA : « Alors, la solution, moi, je vais vous la dire ! La solution, c'est de confier les affaires de notre ville aux personnes qui sauront le mieux s'en occuper, c'est à dire ... aux femmes ! Alors messieurs, nous n'avons que trop tardé ! Confions-leur les clés de nos décisions. Votez ! Votez pour cet avancement, ce progrès, cette révolution, cet extraordinaire renversement de la pensée ! »

La carte des différences homme-femme en matière de pouvoir dans l'Union européenne

100 = égalité complète entre hommes et femmes dans les positions de décision en politique et dans l'économie.



100 = égalité complète entre hommes et femmes dans les positions de décision en politique et dans l'économie.



Source : <https://www.acple.org/la-carte-de-la-parite-face-au-pouvoir-en-europe/>

« Le pouvoir politique se mesure sur la base de la présence des femmes au sein des ministères, des Parlements et des assemblées locales. Le pouvoir économique se calcule par rapport à la présence des femmes dans les conseils d'administration des principales sociétés cotées en Bourse et de la proportion de femmes et d'hommes dans les instances dirigeantes des banques centrales des pays membres. »

Des femmes cheffes d'état en 2019 dans l'union européenne :

- Angela Merkel : Chancelière fédérale d'**Allemagne** depuis 2005.
- Kolinda Grabar-Kitarović, présidente de la **Croatie** depuis le 15 février 2015.
- Erna Solberg : Première ministre de la **Norvège** depuis le 16 octobre 2013.
- Kersti Kaljulaid : présidente de l'**Estonie** depuis le 10 octobre 2016.
- Viorica Dancila : est devenue en janvier 2018 la première femme dirigeante de la **Roumanie**
- Katrín Jakobsdóttir : Première ministre d'**Islande** depuis le 30 novembre 2017.

Des Européennes aux commandes des plus grandes institutions européennes ou mondiales en 2019

- La française Christine LAGARDE : Présidente de la Banque centrale européenne.
- L'allemande Ursula von der Leyen : Présidente de la Commission européenne
- La bulgare Kristalina Georgieva, directrice générale de la Banque mondiale
- La gréco-américaine Pinelopi Koujianou Goldberg, cheffe économiste de la Banque mondiale
- La française Laurence Boone, cheffe économiste de l'OCDE (L'Organisation de coopération et de développement économiques)

Quand les Européennes ont-elles obtenu le droit de vote ?

1906 Finlande	1928 Royaume-Uni et Irlande
1913 Norvège	1931 Espagne
1915 Danemark	1944 France
1917 Pologne	1945 Italie, Croatie et Slovénie
1918 Allemagne, Autriche, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie	1947 Bulgarie, Yougoslavie
1919 Islande, Luxembourg, Pays-Bas, Suède	1948 Belgique, Roumanie
1921 Tchécoslovaquie	1952 Grèce
	1960 Chypre
	1976 Portugal

Quelques dates importantes pour l'égalité entre les hommes et les femmes en France :

1792 : Olympe de Gouges proclame la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*.
1850 : Loi Falloux créant une école de filles dans toutes communes de plus de 800 habitants.
1872 : Victor Hugo réclame l'égalité des sexes.
1892 : Journée de travail féminin limitée à 11h.
1919 : création du baccalauréat féminin
1944 : Droit de vote pour les femmes
1975 : Loi Veil autorise l'interruption volontaire des grossesses pour une période de 5 ans
1975 : instauration du divorce par consentement mutuel
1980 : La loi du 23 décembre sur la répression du viol en précise la définition: "Tout acte de pénétration sexuelle de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte ou surprise est un viol. »
2000 : Première convention pour l'égalité.
2002 : Apparition du congé de paternité.

Quelques Européennes très engagées :

- Véronique Payet : présidente du Secours catholique-Caritas France
- Giusi Nicolini (Italie) - Maire de Lampedusa, surnommée "la lionne de Lampedusa", elle se démène pour accueillir les flux de migrants sur l'île dans la dignité. Elle dénonce l'hypocrisie des politiques migratoires européennes "plus attentives à protéger les frontières qu'à construire un projet commun solidaire et humain". Son combat a été récompensé par le prix Simone de Beauvoir 2016.
- Gréta Thunberg : militante suédoise pour la lutte contre le réchauffement climatique.
- Françoise Héritier : anthropologue, ethnologue, féministe
- Les militantes de Non una di meno : mouvement féministe en Italie qui milite contre le sexisme, pour le droit à l'IVG, l'accueil des migrants

V/ Davantage d'égalité dans l'espace privé et la vie familiale ?

La socialisation des enfants

L'importance des jouets : Les jouets que l'on offre aux enfants jouent un rôle très important dans leur socialisation : « *Dans le monde du jouet, tout est fait pour séparer les filles des garçons. Lorsqu'un enfant arrive dans un magasin de jouets ou feuilletter un catalogue, il est plongé dans un univers qui est loin d'être mixte et encore moins neutre. Les représentations des garçons comme forts en maths et des filles comme littéraires trouvent leur origine dans ce domaine, qui est loin d'être seulement ludique.* » (Article du Nouvelobs)

Les jouets que l'on offre aux enfants leur assignent un rôle, ce qui a des conséquences à l'âge adulte, dans la répartition des tâches au sein du couple.

- Les jouets que l'on offre aux garçons renvoient le plus souvent à la sphère professionnelle : métiers de la construction (engins de chantier, bricolage ...) de la sécurité (camion /costume de pompiers, jumelles...), de la guerre (armes), des transports (trains, fusée, voitures ...) de la santé (panoplie de médecin, microscope).
- Les jouets que l'on offre aux filles renvoient principalement à la sphère domestique (aspirateur, balai, dinette) ou maternelle (poupons et poupées, berceaux, biberons). La sphère professionnelle est très peu représentée et se limite à l'éducation (le tableau noir), aux soins esthétiques ou infirmiers (du vernis aux soins de puériculture), à la vente (la petite épicerie, la caisse enregistreuse).

<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/538395-jouets-habits-sports-filles-et-garcons-ne-sont-pas-a-egalite.html>

Pour les loisirs, les garçons seront plus dirigés vers le football et les filles vers la danse. A l'adolescence les parents laissent plus facilement les garçons sortir tard contrairement aux filles : lors de l'intervention de l'université populaire de Bordeaux au lycée le 20 septembre, une élève a témoigné en expliquant que son frère qui avait un an de moins qu'elle, pouvait sortir le soir contrairement à elle car ses parents jugeaient qu'elle pouvait se faire agresser ou violer à tout moment sans pouvoir rien faire.

Malgré tout l'éducation des enfants a évolué, les parents semblent plus souples et moins restrictifs ces 30 dernières années

La répartition des tâches domestiques

Dans une étude, nous avons vu que pour les besoins de base, les hommes et les femmes sont à temps égaux, de même pour la sociabilité et les trajets. En revanche on remarque une grande différence dans les temps de tâches ménagères: un écart de 1 h 26, à charge pour les femmes, soit quasiment le double des hommes. Elles s'occupent des tâches domestiques souvent les moins

valorisantes (vaisselle, ménage...) tandis que les hommes font les tâches qui en général sont « dures » et restent dans le temps (bricolage...). On retrouve la répartition des rôles suggérée par le choix des jouets différents pour les filles et pour les garçons.

Evolution du partage des tâches domestiques selon le sexe						
Unité : heures et minutes						
	Hommes			Femmes		
	1999	2010	Evolution	1999	2010	Evolution
Temps domestique	01:59	02:00	0:01	03:48	03:26	- 00:22
- Dont ménage, courses	01:04	01:08	00:04	03:06	02:35	- 00:31
- Dont soins aux enfants et adultes	00:11	00:18	00:07	00:27	00:36	00:09
- Dont bricolage	00:30	00:20	- 00:10	00:04	00:05	00:01
- Dont jardinage, soins aux animaux	00:14	00:14	00:00	00:11	00:10	- 00:01

Durée moyenne au cours d'une journée (du lundi au dimanche). France métropolitaine - Hommes et femmes ayant un emploi.

Source : Insee - Enquêtes Emploi du temps - © Observatoire des inégalités

Nous avons vu dans cette enquête de l'INSEE, que l'évolution de la répartition des tâches est très lente. En dix ans, les hommes n'ont consacré qu'une seule minute de plus au temps domestique ! De plus la répartition des tâches entre les hommes et les femmes reste très genrée. Dans l'un des témoignages recueillis en atelier, une élève explique que sa mère n'a jamais de temps pour elle et est en permanence obligée de s'occuper des enfants, des devoirs, du ménage, des repas.... Même s'il y a des progrès dans l'Union européenne où les hommes participent désormais davantage aux tâches, il faut poursuivre les efforts car l'égalité n'est pas encore atteinte.

La contraception : un autre combat pour l'égalité dans le couple.

C'est quasiment toujours la femme qui est responsable de la contraception dans le couple. *“Il faut faire évoluer les mentalités. Il faut expliquer aux garçons, dès leur plus jeune âge, la responsabilité partagée qu'ils ont dans les grossesses”*, écrit la journaliste féministe Sabrina Debusquat, dans son livre, *Manifeste féministe pour une contraception pleinement épanouissante*, publié le 3 avril 2019.

Source: https://www.huffingtonpost.fr/entry/la-contraception-et-les-hommes-un-autre-combat-pour-legalite-dans-le-couple_fr_5ca764a5e4b0dca0330079cf

Le droit à l'avortement :

En France, c'est la ministre de la santé Simone Veil qui a fait voter en 1975 la loi qui porte son nom et qui encadre la dépénalisation de l'avortement jusqu'à la dixième semaine de grossesse, et au-delà si c'est pour des motifs thérapeutiques. Les législations au sein de l'Union européenne concernant l'avortement varient d'un pays à l'autre. Si la majorité des États membres ont rendu l'interruption volontaire de grossesse (IVG) légale sans conditions, d'autres ne l'autorisent que sous certaines conditions. Malte est l'unique pays de l'union européenne à interdire strictement l'IVG, quelle que soit la situation. Il y a Malte un véritable tabou sur l'avortement qui s'explique par l'attachement des catholiques Maltais à la morale, la religion et la famille. Depuis 1993, l'avortement est interdit en Pologne, pays très marqué par la religion catholique, sauf dans trois cas : malformation grave du fœtus, danger pour la femme, viol. Le droit à l'interruption volontaire de grossesse connaît les mêmes restrictions à Chypre et en Finlande. Les Irlandais ont voté en décembre 2018 par référendum la dépénalisation de l'avortement jusqu'à la douzième semaine de grossesse.

Les politiques familiales en Europe

Les interventions publiques pour les familles partout en Europe ont beaucoup évolué. Pendant l'après-guerre elles reposaient principalement sur le modèle de l'homme tout puissant pendant que son épouse se consacrait à élever les enfants. Les mentalités et politiques ont heureusement changé depuis.

Peu de pays ont réellement expérimenté un revenu parental en tant que tel ; la plupart indemnisent le congé lié à une naissance (congé maternité et/ou de paternité) et aident, plus ou moins généreusement, à la prise en charge d'un enfant en bas âge (congé parental d'éducation). Sept pays de l'Union ne rémunèrent pas du tout le congé parental : le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Irlande, la Grèce, les Pays-Bas et Chypre.

Les congés parentaux des hommes varient énormément selon les pays européens : les plus gros taux se situant au Portugal et en Suède avec respectivement 44,8% et 45,3% et les plus bas étant la France avec 4,4%, l'Estonie 8,4% et bon dernier la Pologne avec seulement 1,1 % des hommes qui prennent des congés parentaux. Le congé de paternité va être introduit dans certains pays où il n'existe pas, durera minimum 10 jours et sera remboursé à 100%.

La charge mentale des femmes.

Lorsque la répartition des tâches domestiques est équilibrée, ce sont les femmes qui les organisent : « Quand le partenaire attend de sa compagne qu'elle lui demande de faire les choses, c'est qu'il la voit comme la responsable en titre du travail domestique. C'est donc à elle de savoir ce qu'il faut faire et quand il faut le faire ». Le problème est qu'organiser tout cela est déjà un travail à plein temps. Ce problème arriverait surtout à la naissance des enfants. D'après l'institut de sondage Ipsos, 8 femmes sur 10 seraient concernées.



Statue de l'Asociacion Cultural Octubre à Torrelavega en Cantabrie



Alors quand on demande aux femmes de faire tout ce travail d'organisation, et en même temps d'en exécuter une grande partie, ça représente au final 75 % du boulot.



Les féministes appellent ce travail
la charge mentale.

Dessin d'Emma

Le choix du nom au moment du mariage et le livret de famille

Nous sommes allés en octobre aux Archives de Bordeaux Métropole où, après avoir visité une exposition sur la Liberté, nous avons fait des ateliers sur l'état civil à partir de documents d'archives. Nous avons pu voir de vieux actes de naissance, de mariages et de décès. On a pu constater que la plupart du temps il y avait peu, voire pas du tout d'informations sur la mère.

Depuis le passage de la loi pour le mariage pour tous, en France, le 24 mai 2013 chacun des époux a le droit, et non l'obligation, de porter le nom de son conjoint : d'après l'article 225-1 du code civil « chacun des époux peut porter, à titre d'usage, le nom de l'autre époux, par substitution ou adjonction à son propre nom dans l'ordre qu'il choisit ». Cela vaut aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

En Angleterre, en Belgique, au Danemark et en Italie, le mariage se traduit par un changement de nom principalement pour les femmes. Le code civil italien autorise également la femme à ajouter à son nom celui de son mari. En Allemagne, au moment du mariage, les époux choisissent quel nom ils vont conserver tous les deux. L'Espagne est l'exception en Europe : c'est le seul pays où chacun des conjoints conserve son propre nom.

VI/ La lutte contre le harcèlement et les violences faites aux femmes en Europe

Le mythe de la princesse Europe



Titien, *Le viol d'Europe*, 1562



François Boucher, *L'enlèvement d'Europe*, 1747

En étudiant en classe des textes antiques sur le mythe de l'enlèvement d'Europe et ces tableaux de Titien et de François Boucher, nous avons réalisé que le nom de notre continent vient d'une violence faite à une femme abusée par une ruse de Jupiter : Europe. Ces tableaux représentent le début de l'épisode et le moment où Jupiter métamorphosé en taureau enlève la jeune fille. Cet extrait d'une *Ode* d'Horace raconte le dénouement, alors qu'Europe en larmes crie vengeance contre son agresseur : Vénus lui rétorque :

« Laisse là les sanglots et sois à la hauteur
D'une grande Fortune : un morceau de la terre
T'appartiendra. »

C'est donc en dédommagement de son enlèvement et de son viol par Jupiter que la princesse Europe a donné son nom au continent vers lequel elle tournait ses regards désespérés.

Vidéo de l'espagnole Christina Lucas, *la liberté raisonnée*

<https://artplastoc.blogspot.com/2016/08/585-cristina-lucas-nee-en-1973-la.html>



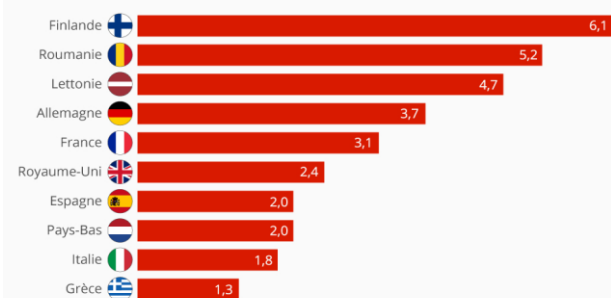
Nous avons visionné cette vidéo mi-septembre dans la galerie des Beaux-Arts de Bordeaux lors de l'exposition « *La passion de la liberté* ». Cette vidéo imagine l'avant et l'après du tableau d'Eugène Delacroix « *La liberté guidant le peuple* ». Dans cette vidéo, Marianne trébuche alors qu'elle courait avec ses compagnons, mais une fois au sol, ils la frappent puis la tuent. Cette vidéo détourne le tableau de Delacroix pour dénoncer les violences faites aux femmes dans des pays qui affirment pourtant leurs valeurs républicaines.

L'Espagne est le pays qui a donné l'exemple en Europe dans la lutte contre les féminicides. Dès 2004, le chef du gouvernement socialiste José Luis Zapatero a fait voter une loi pour protéger beaucoup plus efficacement les femmes victimes de violences et a fait de ce fléau une grande cause nationale : des tribunaux spéciaux ont été créés, capables d'infliger des peines plus lourdes que la justice pénale ou civile ordinaire, les circonstances atténuantes pour les agresseurs ont été supprimées, les coupables ont été équipés de bracelets électroniques.

En France, la prise de conscience est beaucoup plus récente. Pourtant, depuis le début de l'année 2019 jusqu'au début du mois de décembre, 117 femmes sont mortes en France sous les coups de leur conjoint ou de leur ex-conjoint.

Les féminicides en Europe

Femmes assassinées par des partenaires intimes par million d'habitants en 2017 *



* Homicides volontaires. Sélection de pays.
Source : Eurostat

statista



Affiche dans la rue pour dénoncer les féminicides

Nous avons également été sensibilisés à la situation des femmes sans domicile fixe à travers la lecture du roman *No et moi* de Delphine de Vigan, publié en 2007.

Ce roman raconte la rencontre entre une élève de seconde et une fille qui vit dans la rue. Cette lycéenne va essayer de sauver cette SDF en l'emmenant vivre chez elle pour l'aider à se remettre dans le bon chemin. Ce livre nous sensibilise à la précarité des femmes dans la rue et à la solidarité.

D'après l'Insee 38% des SDF sont des femmes et 48 % de ces femmes ont entre 18 et 29 ans. Dormir dans la rue rend ces femmes beaucoup plus vulnérables aux agressions sexuelles. On voit aussi que des personnes malhonnêtes profitent de la précarité de ces femmes pour essayer de les exploiter.



VII / Nos idées pour demain...

Nous avons lu un ouvrage de Chimamanda Ngozi Adichie : *Chère Ijeawele, manifeste pour une éducation féministe*. De cette lecture, nous avons retenu des citations parmi les suggestions faites par l'autrice à une amie qui souhaite élever sa petite fille selon des principes féministes :

« Nous avons tendance à juger trop vite que les filles ne peuvent pas faire plein de choses. »

« Le féminisme et la féminité ne sont pas incompatibles. Prétendre le contraire c'est misogyne. »

« Dans une société véritablement juste, on ne devrait pas attendre des femmes qui se marient des changements que l'on n'attend pas des hommes. »

« Les hommes et les femmes doivent être au même niveau d'égalité. L'un ne doit pas prendre le pouvoir sur l'autre. »

« Il faut se méfier du sexisme light. »

« La sexualité féminine ne doit pas être associée à la honte. »

« Un enfant appartient à ses deux parents de la même manière. »

« Sois une personne pleine et entière, mais ne te définis pas uniquement par le fait d'être mère. »

Dans cet ouvrage il est uniquement question de l'éducation d'une petite fille. Dans un passage d'un autre ouvrage de Chimamanda Ngozi Adichie, *Nous sommes tous féministes*, de la même autrice fait référence à l'éducation et au rôle des garçons :

« Partout dans le monde, la question du genre est cruciale. Alors j'aimerais que nous nous mettions à rêver à un monde différent et à le préparer. Un monde plus équitable. Un monde où les hommes et les femmes seront plus heureux et plus honnêtes envers eux-mêmes. Et voici le point de départ : nous devons élever nos filles autrement. Nous devons élever nos fils autrement.

Notre façon d'élever les garçons les dessert énormément.

Nous réprimons leur humanité. Notre définition de la virilité est très restreinte. La virilité est une cage exiguë, rigide, et nous y enfermons les garçons. »

Voici nos propres suggestions à partir des découvertes que nous avons faites au fil du projet sur nos voisins européens :

- **Comme en Allemagne**, en Estonie ou en Lituanie on pourrait élire davantage de femmes au plus haut sommet de l'état.
- **Comme en Espagne**, on pourrait lutter plus efficacement contre les violences conjugales.
- **Comme en Finlande** on pourrait décider d'établir des quotas de femmes dans tout comité public.

- **Comme en Islande** on rendait obligatoire et on contrôlait la parité salariale avec des sanctions pour les entreprises qui ne respectent pas la loi.

- **Comme tous les jeunes Finlandais**, nous devrions nous voir offrir par l'éducation nationale *Nous sommes tous féministes* de Chimamanda Ngozy Adichie (ou un autre livre féministe).

De nos travaux, visites, expériences, découvertes tout au long du projet sont nées des idées pour demain :

CONCLUSION

Et si...

A L'ECOLE

On abordait plus largement la question du sexisme, du féminisme.

On recevait des journées d'information encadrées par des intervenants extérieurs.

On encourageait plus largement la mixité, les échanges, les jeux et les amitiés entre filles et garçons.

On recevait le discours d'une fille ou d'un garçon de la même manière quelque-soit le sujet abordé.

Et si...

DANS LES FAMILLES

On abordait plus librement la question de l'égalité de genre.

On établissait le respect de l'égalité entre les parents pour transmettre cet exemple aux enfants car si les adultes montrent l'exemple aux enfants, les inégalités disparaîtront.

On offrait davantage de jouets sans connotation de genre ou si on laissait les enfants choisir plus librement leurs jeux.

On laissait les garçons dès le plus jeune âge s'habiller comme ils le souhaitent.

Et si...

LA LOI

Punissait réellement la discrimination de genre.

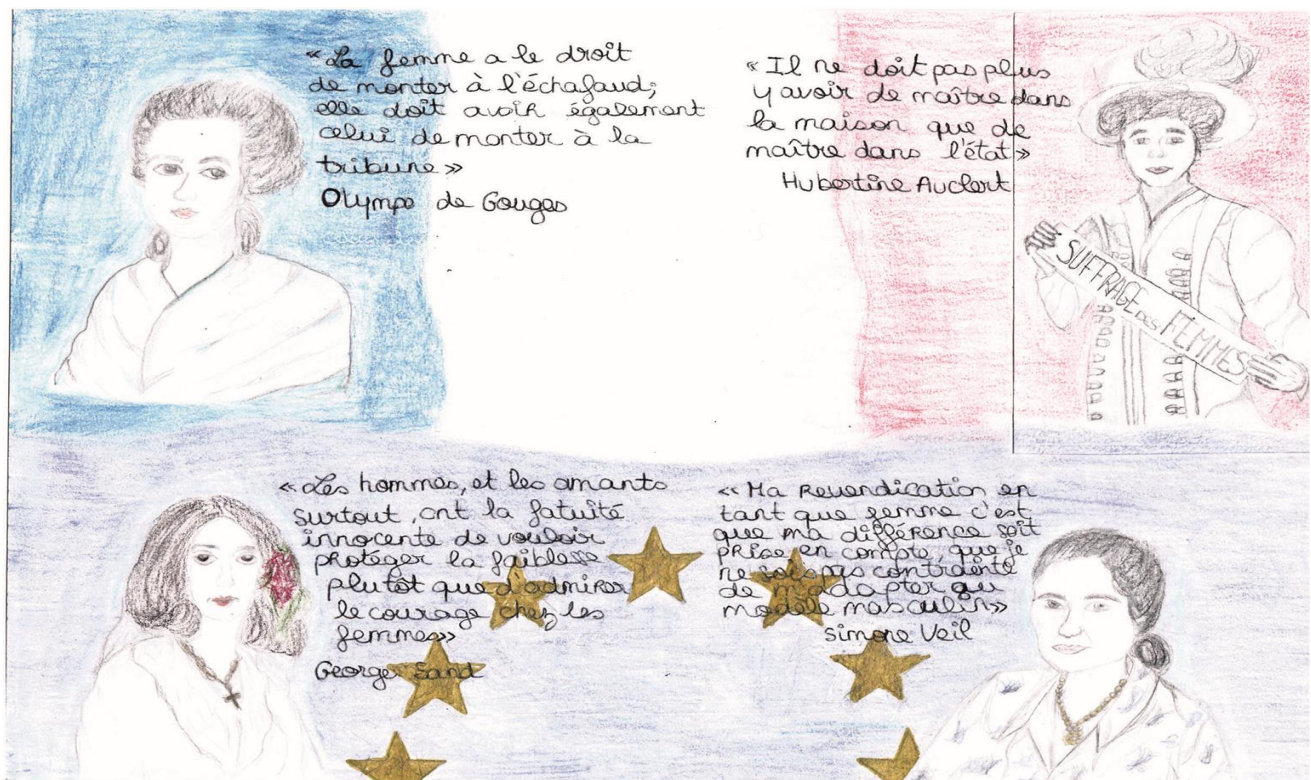
Etablissait des grilles de salaire plus universelles selon le niveau de qualification.

Interdisait les publicités de jouets pour enfants quand elles sont manifestement sexistes.

Et si...

On intervenait lorsqu'on est témoin d'une inégalité, d'une discrimination de genre dans toutes les situations pour construire un monde différent.

Des pionnières dans la lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes



Dessins d'Emma Garnier

Les élèves de la seconde 2

